

**AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL**  
**Spécialité : « Espaces naturels, espaces verts »**  
**Concours externe, interne et troisième voie - SESSION 2019**

**ARRÊTÉ N° 14- SC/2019**  
**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE – SESSION 2019**

**Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,**

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**VU** le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

**VU** le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

**VU** le décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux,

**VU** l'arrêté n°31-SC/2018 du 10 août 2018 portant ouverture des concours externe, interne, et de troisième concours pour l'accès au grade d'agent de maîtrise – Spécialité « Espaces naturels, espaces verts » - Session 2019, organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, en partenariat avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la région Occitanie,

**VU** le procès-verbal de la réunion du jury d'admissibilité en date du 26 mars 2019

**VU** le procès-verbal de la réunion du jury d'admission en date du 23 mai 2019

**ARRETE**

**Article 1**

La liste d'aptitude des concours externe, interne et de troisième concours d'agent de maîtrise territorial spécialité « Espaces naturels, espaces verts » est arrêtée comme suit :

Concours	N° Dossier	Genre	Nom	Prénom
EXTERNE	26594	Monsieur	CAZABIEILLE	Laurent
EXTERNE	26460	Monsieur	CHAPELLE	Mickaël
EXTERNE	26515	Monsieur	CONNEFROY	Vincent
EXTERNE	26530	Monsieur	CORNE	Guillaume
EXTERNE	26528	Monsieur	DUPUY	Louis-Nicolas
EXTERNE	26448	Monsieur	GERS	Philippe
EXTERNE	26516	Mademoiselle	LANGE	Marine
EXTERNE	26487	Mademoiselle	ORY	Lisa
EXTERNE	26446	Monsieur	SOULIE	Thomas
EXTERNE	26532	Madame	SUAU	Laëtitia
<b>Liste arrêtée à 10 candidats en externe</b>				

Concours	N° Dossier	Genre	Nom	Prénom
INTERNE	26454	Monsieur	ANGLES	Jérémy
INTERNE	26554	Monsieur	AYOUB	Paul
INTERNE	26576	Monsieur	BIZOU	Eric
INTERNE	26599	Monsieur	BLONDIN	Julien
INTERNE	26452	Monsieur	BOGGIO	Vincent
INTERNE	26556	Monsieur	BOUTET	Thomas
INTERNE	26544	Monsieur	CANOURGUES	Arnaud
INTERNE	26463	Monsieur	CHANAUD	Lionel
INTERNE	26557	Monsieur	CLAUDE	Romain
INTERNE	26512	Monsieur	EVESQUE	Cédric
INTERNE	26505	Monsieur	FLEURENT	Guislain
INTERNE	26503	Monsieur	GLAIS	Loïc
INTERNE	26461	Monsieur	JAMMES	Fabien
INTERNE	26560	Monsieur	LECOUTURIER	Max
INTERNE	26521	Monsieur	MARCHES	Sébastien
INTERNE	26562	Monsieur	MILHEAU	Jérôme
INTERNE	26524	Madame	MIROSA	Céline
INTERNE	26587	Monsieur	NADALIN	Gael
INTERNE	26522	Monsieur	PALLURE	Remi
INTERNE	26466	Monsieur	PESENTI	Anthony
INTERNE	26504	Monsieur	POMAR	Jonathan
INTERNE	26480	Monsieur	REVERDY	Pierre
INTERNE	26575	Monsieur	ROCHE	Guillaume
INTERNE	26520	Monsieur	ROGEZ	Kévin
INTERNE	26479	Monsieur	ROUSTAN	Bastien
INTERNE	26510	Madame	RUBIN	Patricia
INTERNE	26493	Monsieur	SANCHEZ	José
INTERNE	26495	Monsieur	SAUBUSSE	Jean-Baptiste
INTERNE	26590	Monsieur	TROGNO	Eric
<b>Liste arrêtée à 29 candidats en interne</b>				

Concours	N° Dossier	Genre	Nom	Prénom
TROISIEME CONCOURS	26486	Monsieur	AUDABRAM	Thomas
TROISIEME CONCOURS	26539	Monsieur	BORACA	Damien
TROISIEME CONCOURS	26605	Monsieur	PANSERI	Patrice
TROISIEME CONCOURS	26548	Monsieur	ROUMÉJON	Olivier
TROISIEME CONCOURS	26464	Mademoiselle	TERRISSON	Séverine
<b>Liste arrêtée à 5 candidats en troisième voie</b>				

**Article 2 :**

La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2019.

**Article 3 :**

Le Directeur du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat

Le ...19 juin 2019.....

et de sa publication le ...19 juin 2019.....

A Perpignan, le ...19 juin 2019.....

Fait à PERPIGNAN, le .....18 JUIN 2019.....

Le Président,

Robert GARRABÉ



PRÉFECTURE  
PYRÉNÉES ORIENTALES

19 JUIN 2019

COURRIER